

FORMATION INITIALE - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formacode(s) : 42856

Code(s) NSF : 344

RNCP : 5801

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention,
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Action éligible :

- Plan de développement des compétences
- Financement POLE EMPLOI ou REGION
- Autres financements (selon conditions)

Modalités et délais d'accès :

- Inscription physique sur site, inscription via site Internet, orientation SAO (Pôle Emploi, ...)
- Délais de 4 mois, en moyenne

Contact :

0262 580 854

Accueil.soi@synergie-oi.com

Profil des participants :

- Demandeurs d'emploi (jeunes, adultes, alternants, salariés, ...)

Prérequis :

- Sans objet

Validation de la formation :

Certificat SST validité 2 ans et attestation de formation

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
 Echanges avec les participants
 Apports théoriques
 Mise en situation pratiques

Moyens pédagogiques :

Plateforme spécifique, diapos, vidéoprojecteur, photos, fiches exercices, films, mannequins, défibrillateur, etc.

Modalité d'évaluation :

Evaluation diagnostique, formative et sommative
 Evaluation de satisfaction

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes en SST

Nombre de participants :

8 à 10 participants par groupe

Accessibilité :

PMR et PPDH : Nous contacter

Durée Totale : 14 heures

Tarif : Nous contacter

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation (30')

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation
- Positionnement : tour de table - questionnaire - SST

Formation théorique et pratique (13 h)

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
2. Protéger de façon adaptée
 - 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
3. Examiner la victime
 - 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
 - 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
5. Secourir la victime de manière appropriée
 - 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Modalités de parcours de la formation :

- Parcours continue de formation
- Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- Parcours Alternance (Contrat pro ou d'apprentissage)
- Parcours VAE
- Autre (à préciser) :

Contenu de la formation (suite) :

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Bilan de la formation (30')

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- Sans objet

Continuités d'apprentissages :

- Formation de formateur SST

Débouchés :

- Sans objet